

Conseil d'école du 1er trimestre

Mardi 18 octobre 2022 (18h00 – 19h30)

Présents:

- Communauté de communes: Mr Voisin (Vice Président de la communauté de communes et Maire de Marson)
- Conseillers municipaux : Mr Barras (Dampierre sur Moivre)
- DDEN : Mme Lebonvallet
Délégués de parents d'élèves
Titulaires : Mme Dandeu - Mme Grenet - Mme Lapie - Mme Marquet
- Référente périscolaire : Mme Michel
- Les enseignantes de l'école: Mme Baudry, Mme Duvnjak, Mme Guerin, Mme Lhommeau,

Absents excusés:

- Mme Delorme (IEN)
- Mme Pujol (chargée des affaires scolaires à la Communauté de communes)
- Mme Laffite, conseillère municipale (Saint Jean sur Moivre)
- Mr Malval, conseiller municipal (Francheville)
- Mme Lamiroux (ATSEM)
- Mme Mailhes, Mme Maizières, Mme Majewski, parents délégués

1/ Installation du conseil d'école

- Présentation des différents membres du conseil d'école. Chaque membre se présente.
- Rappel des attributions prioritaires du conseil d'école :
 - Vote du règlement intérieur de l'école.
 - Est informé des moyens matériels et financiers et donne son avis.
 - Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
 - Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
 - En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école.

2/ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

- 1 liste (7 parents se présentant pour 4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants)
- nombre d'électeurs inscrits: 134
 - nombre de votants: 82
 - bulletins blancs ou nuls: 10
 - suffrages exprimés: 72
 - Taux de participation: 61,19%

Liste des élus:

Titulaires : Mme Grenet- Mme Lapie – Mme Dandeu– Mme Marquet
Suppléants : Mme Mailhes – Mme Maizières- Mme Majewski

Les coordonnées des parents élus ont été transmises par mail à l'ensemble des parents d'élèves de l'école.

3/Présentation des classes et de l'équipe pédagogique .

Personnel intervenant dans le cadre pédagogique:

Enseignants	Classe	Effectifs
Mme Lhommeau	PS – MS -GS	2 PS – 12 MS – 10 GS (24)
Mme Duvnjak	CP-CE1	10 CP - 12 CE1 (22)
Mme Guerin/Mme Husson	CE2-CM1	12 CE2 – 13 CM1 (25)
Mme Baudry	CE1 - CM2	5 CE1- 18 CM2 (23)
ATSEM (personnel CCVC)		
Mme Lamiroux (toute la journée)	PS – MS -GS	
Effectif total		94 élèves

4/ RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

Certains élèves ont besoin d'être pris en charge pour une aide ponctuelle ou de longue durée car ils ont des difficultés scolaires ; le RASED intervient dans l'école pour apporter une aide spécifique supplémentaire à ces élèves. Ces enfants sont orientés vers le RASED à l'issue des évaluations nationales CP et CE1 qui se déroulent dans le courant du mois de septembre.

Le RASED se compose, dans notre circonscription d'une maîtresse E, Madame JALLAT Clara et d'une psychologue scolaire, Madame Igier Françoise.

Mme JALLAT, professeur des écoles, maîtresse E, intervient dans l'école 3 fois par semaine :

Mardis, jeudis et vendredi pour ce 1^{er} trimestre.

Ses interventions auprès des élèves sont revues à chaque conseil de cycle et peuvent être modifiées en fonction des besoins.

Mme Igier (psychologue scolaire) intervient sur demande de l'enseignante pour observer un élève ou faire un bilan en vue d'une orientation.

Les activités pédagogiques complémentaires sont consacrées en priorité à la maîtrise de la langue et à la lecture. Elles s'adressent à **tous les élèves**. Les APC se déroulent pendant la pause méridienne de 13h20 à 13h50 les lundis, mardis et jeudis.

5/ Vote du règlement intérieur

- Lecture du règlement intérieur 2022-2023
- Vote du règlement intérieur: à l'unanimité

6/ Sécurité et hygiène à l'école :

La sécurité des élèves est garantie par la réalisation régulière d'exercices d'évacuation (3 par an) et de mise en sûreté (2 par an) durant l'année scolaire.

Le premier exercice d'évacuation s'est déroulé le mardi 26 septembre 2022 dans de bonnes conditions. La sortie des élèves s'est effectuée en 1min 9s. Cet exercice a été préparé en amont dans les classes (rappel du signal d'alarme, des issues de secours...).

Présentation des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) : un PPMS risques majeurs et un PPMS attentat-intrusion .

Le protocole sanitaire a été assoupli : le masque n'est plus obligatoire pour les élèves. Mais les gestes barrières sont toujours appliqués au quotidien (aération des classes, lavage des mains...)

7/ Bilan 2021/ 2022 de la Coopérative scolaire:

Le financement de l'école provient de trois sources différentes :

- La communauté de communes (entretien des locaux, financement du mobilier, financement des fournitures scolaires, participation au financement des sorties...)
- la coopérative scolaire

Le 13 septembre dernier, les membres du bureau de l'Association des parents ont informé l'école de la dissolution de l'association.

Mme Lhommeau, mandataire de la coopérative scolaire, fait le bilan des comptes :

BILAN COOPERATIVE ANNEE 2021-2022

	DEPENSES	RECETTES
Coopérative		1334
Cotisation OCCE-assurance	286,5	
Subvention com-com fournitures 2020-21		2815,31
Subvention sorties-cérémonies 2021-22		1312,5
Subvention Aire Terrestre Environnement – achats (panneau)	90,88+70,56	2862
Subvention des communes : déplacements au collège		100+120+120+120+120+100
Achat matériel motricité	775	
Semaine du goût	114,66	
Goûters (Noël, galette des rois, carnaval...)	281,53	
Achats divers (microscope USB, rallye-lecture, panneau ATE...)	180,52	
Photos	1796,5	2710
Sortie Montier-en-Der Participation des familles	210	184
Conservatoire de Châlons participation des familles		121
Bus KEOLIS	160 incinérateur 880 Montier-en-Der 5 x 140 = 700 collège Perrot 350 conservatoire acompte Der 430 = 2520	
Achat pour kermesse : jeux, gobelets	584,65+450 = 1105,25	
Journée jeux en bois	150	

Interventions LPO	3298	
Sortie journée Der	500	
Bus sortie Der	430	
Participation des familles, 5/enfant		520
Bus sortie cinéma	280	
Entrées cinéma	213,50	
Participation des familles, 2/enfant		128
TOTAL	12302,09	12666,81

Au 31/08/2022, le relevé de banque indiquait : 7831 euros sur le compte. Cette somme sera essentiellement utilisée pour faire l'avance de trésorerie des dépenses de l'année (sorties) en attendant les subventions.

FACTURES REGLEES PROVISoireMENT POUR L'ASSOCIATION DE PARENTS :

gobelets en plastique : 450 euros

jeux pour kermesse : 584 euros

FACTURES EN ATTENTE DE REGLEMENT POUR 2021-22 :

bus kéolis pour sortie DER 430 euros

bus kéolis pour sortie La Comète : 280 euros

8 / Présentation des actions et projets pédagogiques 2022/ 2023

Actions pédagogiques majeures s'inscrivant dans le Projet d'école

Dispositif/Action	Classe	Descriptif
La rentrée en chantant	Toutes	Chant de bienvenue aux PS et nouveaux élèves le 5 septembre dernier.
Distribution de Schultüte aux CP	Toutes	Le 5 septembre, les élèves de CM1 et CM2 ont distribué des Schultüte aux élèves entrant en CP. Il s'agit d'une coutume allemande qui consiste à offrir aux enfants rentrant à l'école des cornets remplis de petites fournitures scolaires et autres surprises.
Goûter 0 déchet	Toutes	Cette action commencée l'an passé est reconduite : tous les vendredis, les enfants sont invités à venir à l'école avec un goûter sans déchet.
Piscine	CE2 à CM2	Les élèves de CE2 et CM de Mme Guerin et Mme Baudry vont à la piscine Aquacité les mardis et jeudis matins depuis le 12/9 (financement comcom). Les séances sont prévues jusqu'au 20/10
Elections des délégués et éco-délégués	PS au CM2	Le 7/10, ont eu lieu les élections des parents et des élèves délégués.
Semaine du goût	Toute l'école	Du 10 au 14/10 (financement coop scolaire) sur le thème de l'eau (thème de l'année).
La grande Lessive	Toute l'école	Exposition des œuvres le jeudi 20 octobre. Thème de la Grande Lessive : La couleur des rêves
Course d'Halloween	Toute l'école	Course d'endurance le vendredi 21 octobre après-midi sur l'aire terrestre si les conditions météo le permettent. Un goûter et des bonbons seront offerts aux enfants à l'issue de la course (financement : coopérative scolaire)

Journée de lutte contre le harcèlement	Toute l'école	Le 10 novembre, dans chaque classe, une réflexion et des travaux seront proposés sur ce thème. Un plan de prévention harcèlement est en cours de rédaction.
Intervenant EPS	GS au CM2	Mr Prudent, interviendra sur les périodes 2, 4 et 6 en EPS dans 3 classes. Le projet pédagogique a été validé par l'Inspection académique. (financement comcom)
Cérémonie du 11/11	Proposée à tous	Les élèves et leur famille seront invités à assister à la cérémonie du 11/11 ; un texte (lettre de poilu) sera lu par un élève de cycle 3 et les élèves pourront chanter la Marseillaise.
PAG	CE2-CM1 CE1-CM2	Les deux classes se rendront à Chalons le 17 novembre pour une visite de Microfolies et du CNAC. Ces deux visites sont organisées dans le cadre du PAG « L'iconographie du cirque » proposé par l'Inspection académique.
Interventions de la LPO	CE2-CM1 CE1-CM2	Des interventions de la LPO sont prévues au 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre dans toutes les classes ; les thèmes abordés sont variés : les oiseaux, la biodiversité au fil des saisons, « j'aime pas la nature », le jardin (financement subvention OFB) Le projet d'aire terrestre éducative (ATE) est poursuivi : le dossier administratif et le dossier de financement ont été validés.
Chorale et marché de Noël	Toute l'école	Le vendredi 16 décembre, une chorale et un marché de Noël auront lieu après l'école.
Action solidaire	Toute l'école	Dans le courant du mois de janvier, les élèves seront invités à participer à la collecte des pièces jaunes.
Classe de découvertes	CE2-CM1 CE1-CM2	Une sortie avec nuitées est prévue du 22 au 26 mai prochain pour les élèves de CE1-CM2 et CE2 CM1 au lac du Der.

Présentation du plan de continuité pédagogique prévu dans le contexte sanitaire en cas d'absence d'un élève, d'une fermeture de classe ou d'école. L'ENT sera un outil indispensable en cas de confinement : il permettra une communication optimale entre l'équipe pédagogique et les familles. Un test de continuité pédagogique a été fait le 10 octobre ; il a permis de mettre en évidence les problèmes de connexion et de les résoudre. Chaque famille a été invitée à faire remonter ses remarques et ses questions.

9/ Moyens alloués pour l'année scolaire par la communauté de communes :

*Subventions et dotations :

Pour l'année 2021-2022 :

- **fournitures scolaires** : 48 euros/enfant (total pour 104 élèves : 4992 euros non crédités sur le compte bancaire de l'école, factures directement payées par la comcom)
- **sorties** : 7,50 euros/enfant **et cérémonies** (spectacle Noël...) : 4,50 euros/enfant (total : 1248 euros crédités par la comcom sur le compte coopérative scolaire en juin 2022).

Pour l'année 2022-2023 :

- **fournitures scolaires** : 48 euros/enfant (total pour 94 élèves : 4512 euros non crédités sur le compte bancaire de l'école, factures directement payées par la comcom)
- **sorties** : 7,50 euros/enfant **et cérémonies** (spectacle Noël...) : 4,50 euros/enfant (total : 1128 euros qui seront crédités par la comcom sur le compte coopérative scolaire).
- **La subvention Projet musique est en attente de versement sur le compte de la coopérative scolaire afin de rémunérer les musiciens qui sont intervenus de janvier à juin 2021.** Cette question est à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire.

« Graines de chercheurs » : l'école doit envoyer les devis dès que possible afin que les dotations des Mairies arrivent avant la facturation des transports.

Le dossier de demande de subvention exceptionnelle pour la classe découverte a été envoyé à la communauté de communes. Il sera étudié le 15 avril prochain et la subvention sera versée à la suite du voyage.

Suite à la question posée sur ce sujet, Mr Voisin indique que cette subvention n'exclut pas le versement de la dotation « sortie, cérémonie et spectacle » versée elle aussi à réception des factures.

*Entretien des locaux et dotations en matériel :

L'équipe enseignante remercie les élus pour les travaux effectués durant l'été .

*Demandes :

La communauté de communes a donné des réponses aux questions suivantes :

Serait-il possible :

-d'installer un porte vélo ? oui

- d'installer un banc supplémentaire dans la cour ? plusieurs tables de pique nique avec bancs sont commandées.

-d'acheter un tuyau d'arrosage et de mettre un récupérateur d'eau ? oui

Mme Guerin demande s'il serait possible d'acheter de nouvelles tablettes.

Les parents interrogent les élus sur la date d'ouverture de la bibliothèque initialement prévue au printemps 2022.

Tout est prêt, mais les locaux et les fonds ne sont toujours pas accessibles aux classes. Les élus présents vont se renseigner pour connaître la raison et faire en sorte que les enfants aient au moins accès au prêt de livres même s'ils ne vont pas dans les locaux.

Les enseignantes remercient les élus (Mme Duval et Mr Valentin) pour la distribution des dictionnaires aux élèves de CM1 aujourd'hui.

Rappel: pour le prochain conseil d'école, les questions soumises par les parents sont à donner à la directrice 15 jours avant le conseil d'école.

Prochain conseil d'école: Le 31 janvier 2023.